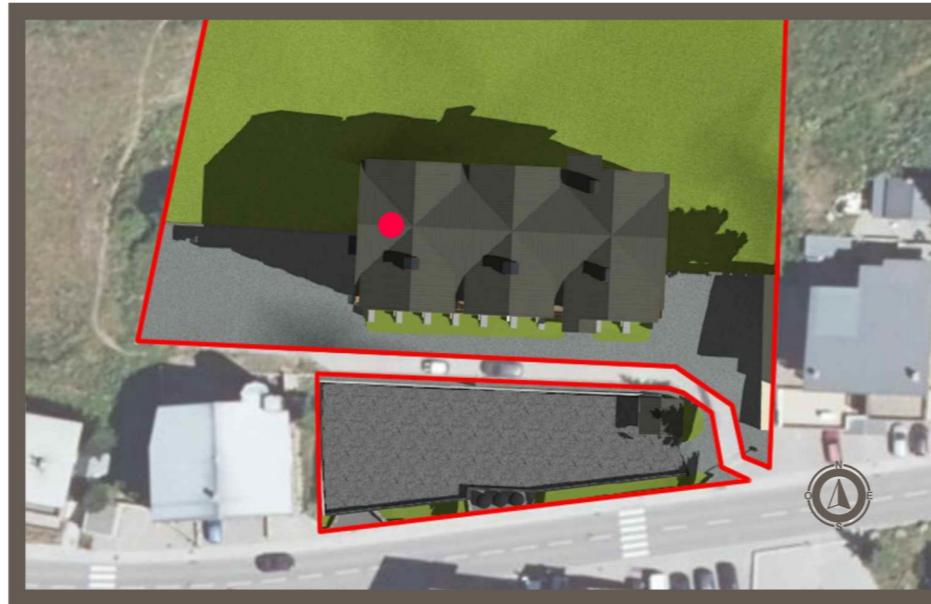


# CHALET LES PLEIADES

## 1 - SURFACE HABITABLE

ENTREE	5.49	R+6
WC 1	1.72	
CUISINE/SALON/REPAS	65.05	
CELLIER / LT	5.85	
<u>SOUS-TOTAL</u>	<u>78.12</u>	
		R+6+COMBLES 1
DEGAGEMENT 1	4.73	
WC 2	1.25	
CHAMBRE 1	10.58	
SALLE D'EAU CH1	3.44	
CHAMBRE 2	10.95	
SALLE D'EAU CH2	2.17	
CHAMBRE 3	9.76	
SALLE D'EAU CH3	4.40	
<u>SOUS-TOTAL</u>	<u>47.27</u>	
		R+6+COMBLES 2
DEGAGEMENT 2	1.89	
CHAMBRE 4	13.76	0.09
SALLE D'EAU	3.21	
CHAMBRE 5	20.91	0.18
SALLE D'EAU CH5	4.12	
COIN MONTAGNE	7.52	
SALLE D'EAU CM	3.69	
<u>SOUS-TOTAL</u>	<u>43.89</u>	
TOTAL :	180.49 m <sup>2</sup>	
0.27	(SURFACE H< 180 CM)	
Y COMPRIS SURFACE H< 180 CM PONDÉRÉE 60%		
SURFACE TOTALE :	<b>180.65 m<sup>2</sup></b>	



PLAN DE MASSE

## 2 - SURFACES ANNEXES

BALCON 1	30.08
BALCON 2	7.01
BALCON 3	6.10
BALCON 4	5.08



FACADE SUD



FACADE NORD



FACADE EST



FACADE OUEST

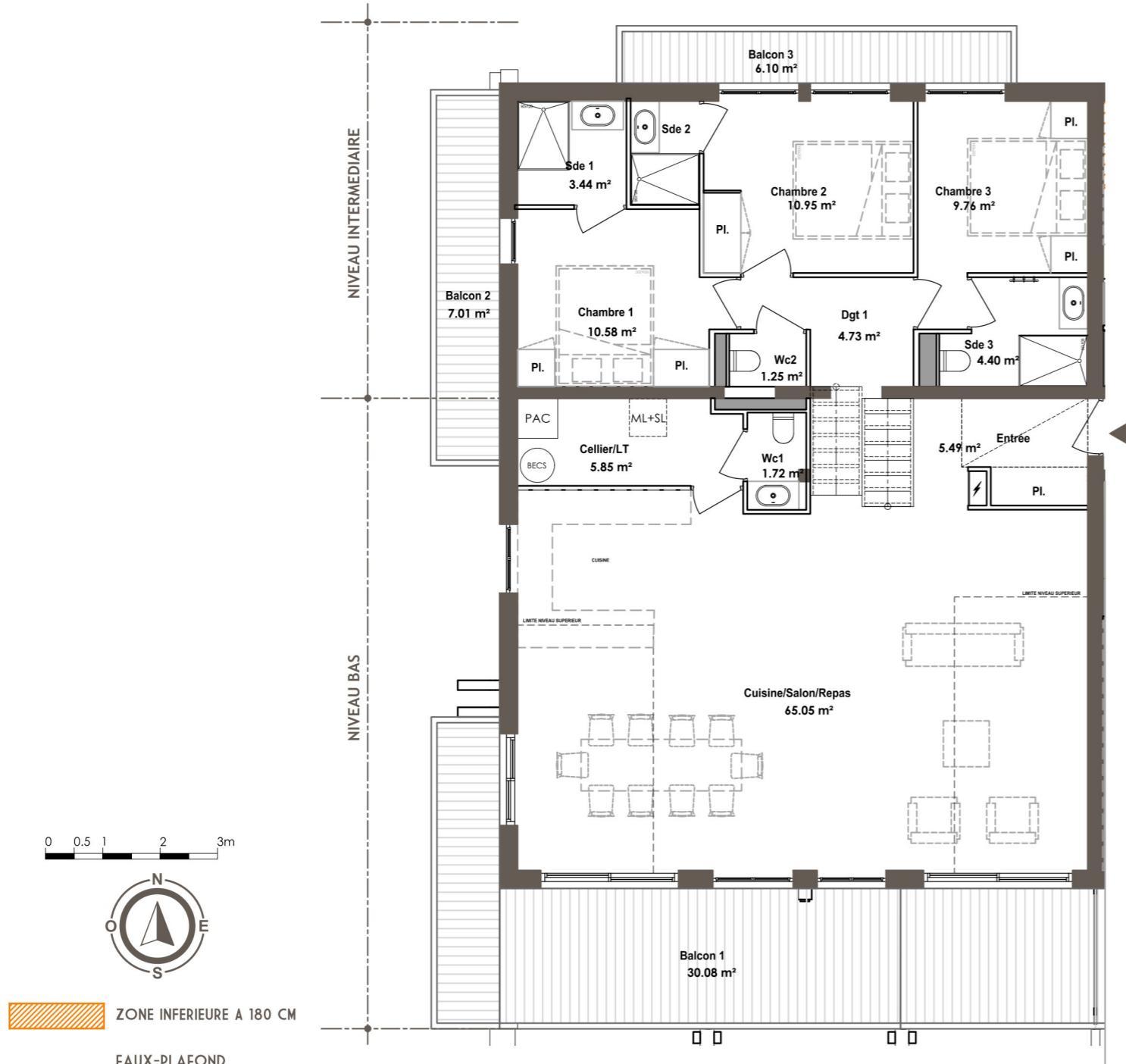
PLAN DE VENTE- APPARTEMENT 1

ETAGE 6 + COMBLES

Le présent plan est établi sur la base du permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution. Les surfaces des placards sont comprises dans les surfaces des pièces où ils se situent. Les poutres, poteaux, sofites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. L'emplacement et la dimension des ouvertures sont déterminés par l'étude architecturale. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sur le présent plan n'ont pas contractuelle. L'implantation des meubles évier et autres éléments de cuisine de l'opération est indicative et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison du logement.

Ce plan est la propriété intellectuelle de DOMUS génération immobilière. Ce plan est la propriété intellectuelle de DOMUS génération immobilière. Ce plan est la propriété intellectuelle de DOMUS génération immobilière.

# CHALET LES PLEIADES



## PLAN DE VENTE- APPARTEMENT 1

## ETAGE 6 + COMBLES

Le présent plan est établi sur la base du permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution. Les surfaces des placards sont comprises dans les surfaces des pièces où ils se situent. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. L'emplacement et la dimension des ouvertures restent à déterminer par l'étude architecturale. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelle. L'implantation des meubles éviter et autres éléments de cuisine de l'opération est indicative et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison du logement.

le 05 septembre 2025